Deux Vallées
Communauté de Communes

AIDES TRAVAUX LOGEMENTS

Le bureau de l'habitat de la CC2V peut vous aider à obtenir une aide à l'habitat si vous réalisez des travaux dans votre logement. Avant de commencer, renseignez-vous sur les aides possibles.



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) prendra fin le 30 avril 2016. Elle permet aux habitants de la CC2V de bénéficier d'aides pour réaliser certains travaux (isolation, maintien à domicile...)., pincipalement celles proposées par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). Compte tenu des résultats positifs de cette opération, les élus veulent savoir si une nouvelle OPAH doit être mise en œuvre. C'est pourquoi, une étude est lancée pour juger de l'opportunité ou non de mettre en place une nouvelle opération. Dans le cadre de cette étude, un état des lieux du bâti sur le territoire de la CC2V sera effectué. Le cabinet Citémétrie réalisera notamment ce diagnostic à partir d'un repérage de terrain et d'une enquête auprès des ménages.

Des photos et une enquête

En début d'année 2016, des personnes du bureau d'étude Citémétrie passeront dans les 16 communes. Ils pourront être amenés à prendre des photos. De plus, une centaine d'entre vous seront sollicités pour répondre à une enquête sur leur logement. Ces personnes seront averties par courrier et les personnes qui réaliseront l'enquête seront accréditées par la Communauté de Communes. Si vous avez été (êtes) contactés et que vous avez des questions (le moindre doute), contactez-nous au : **03 44 96 31 00**

[[nid:1075]]